

# Vers la promotion du développement durable en Afrique :

Renforcer le partenariat Japon-Afrique  
et améliorer l'efficacité du processus de la TICAD

Recommandations du groupe d'experts de haut niveau sur la TICAD



Édité par la Fondation Sasakawa pour la paix  
Soutenu par la Nippon Foundation et l'Association Sasakawa pour l'Afrique

11 juillet 2025

Dans la conjoncture économique et géopolitique actuelle, l'Afrique se trouve située à un tournant critique. Des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'innovation numérique et les minéraux essentiels stimulent la croissance, tout en étant confrontés à des défis tels que le poids de la dette, l'inflation et l'instabilité des marchés financiers internationaux. Sur le plan socio-économique, la croissance rapide de la population et l'urbanisation créent de nouvelles opportunités dans des domaines tels que les infrastructures, l'éducation et l'emploi, avec toutefois un coût social important.

La population africaine devrait atteindre environ 1,7 milliard d'habitants d'ici 2030 et plus de 2,5 milliards d'ici 2050, soit un quart de la population mondiale. Si cette croissance démographique peut être un moteur de croissance économique, elle risque aussi de créer des conflits et des déséquilibres sociaux, notamment en matière de sécurité alimentaire et de création d'emplois.

Depuis les années 1980, la Nippon Foundation s'est engagée dans le soutien à l'agriculture en Afrique. En 1984, lorsqu'une famine dévastatrice a frappé l'Éthiopie, causant la mort de millions de personnes, l'ancien président américain Jimmy Carter, le lauréat du prix Nobel de la paix Norman Borlaug et le président de la Nippon Foundation de l'époque, Ryoichi Sasakawa, ont uni leurs forces pour mettre en place une aide agricole à l'Afrique. Parallèlement, l'Association Sasakawa pour l'Afrique a été créée en 1986 pour se concentrer sur la formation des dirigeants agricoles et aider les petits exploitants à diversifier leurs moyens de subsistance.

La situation mondiale en matière de sécurité alimentaire devient de plus en plus grave. Outre le changement climatique et les risques géopolitiques, l'Afrique connaît une croissance démographique rapide. On prévoit que d'ici 2050, la population du continent doublera pour atteindre environ 2,5 milliards de personnes. Dans ce contexte, l'importance de l'agriculture, mais aussi de la pêche et de l'aquaculture en tant que sources d'alimentation durables, ne cesse de croître.

La Fondation Sasakawa pour la paix mène des recherches et des dialogues politiques sur les questions liées à l'économie bleue, notamment l'industrie de la pêche, l'économie marine et les moyens de subsistance maritimes. Les ressources halieutiques contribuent non seulement à l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire régional, mais stimulent également la revitalisation économique et la création d'emplois dans les communautés de pêcheurs. Ceci est particulièrement important dans les régions côtières où, bien que la pêche soit un moyen de subsistance essentiel, le développement a été entravé par un manque de technologie et d'infrastructure.

À l'avenir, en Afrique, il sera essentiel de renforcer les cadres de mise en œuvre globaux, dans le secteur agricole, pour améliorer la productivité, mais aussi dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que dans le développement des ressources humaines, le progrès technologique et la gestion des ressources.

Les zones côtières et marines de l'Afrique couvrent un vaste espace de plus de 30 000 kilomètres et sont riches en biodiversité, assurant la subsistance de nombreuses personnes grâce à la pêche et à l'aquaculture. Les pêcheries marines et continentales assurent la subsistance de millions de personnes et constituent une source majeure de protéines animales, mais leur durabilité est menacée par la surpêche, la dégradation de l'habitat et les effets du changement climatique. Bien que le secteur de l'aquaculture continue de se développer, il n'a pas encore atteint son plein potentiel. Dans la perspective de l'augmentation future de la demande alimentaire, la pêche peut contribuer à améliorer l'approvisionnement alimentaire et la nutrition, à créer des emplois et à réduire la dépendance à l'égard des importations. Par conséquent, le renforcement de la gestion durable des pêches, l'investissement stratégique dans l'aquaculture et l'amélioration de la chaîne du froid et de l'accès au marché sont essentiels pour accroître la sécurité alimentaire dans toute l'Afrique.

En 1993, le gouvernement japonais a lancé la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) pour promouvoir le dialogue avec les dirigeants africains afin de favoriser le soutien japonais et international aux efforts de développement de l'Afrique. Aujourd'hui, 32 ans après sa création, le gouvernement japonais prévoit d'accueillir la 9e TICAD (TICAD 9) à Yokohama, au Japon, du 20 au 22 août 2025. Au cours de cette période, l'Afrique a connu un développement socio-économique et des réformes institutionnelles rapides. Les partenariats internationaux qui soutiennent l'Afrique se sont également développés et diversifiés. Dans ce contexte, il est important de réfléchir aux réalisations ainsi qu'aux défis de la TICAD et d'identifier les moyens d'améliorer l'efficacité de la TICAD pour aider l'Afrique à atteindre un développement durable.

À la lumière de ces circonstances, la Sasakawa Peace Foundation (SPF), en collaboration avec la Nippon Foundation (NF) et la Sasakawa Africa Association (SAA), a créé le Groupe d'experts de haut niveau sur la TICAD.<sup>i</sup> Le Groupe d'experts de haut niveau a tenu sa première réunion en août 2024 et a tenu un total de quatre réunions jusqu'en janvier 2025, échangeant des points de vue avec des représentants du gouvernement, des experts du secteur privé et du monde universitaire. Le groupe d'experts de haut niveau a discuté d'un large éventail de sujets, y compris la situation socio-économique, environnementale et géopolitique contemporaine en Afrique et les projections futures, les progrès et les défis de l'aide japonaise à l'Afrique, ainsi que l'extension des partenariats internationaux et la vision future de la coopération Japon-Afrique vers la TICAD et le développement durable. Les participants ont discuté d'un large éventail de sujets.

En particulier, il a été reconnu que le renforcement de la coopération entre le Japon et l'Afrique dans le secteur de la pêche, y compris la pêche et l'aquaculture, est d'une grande importance pour les deux parties dans la résolution des graves problèmes de sécurité alimentaire en Afrique. Le Japon possède un haut niveau d'expertise et d'expérience en matière de gestion durable des ressources halieutiques, de technologie de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de développement de la chaîne de valeur, et peut apporter une contribution significative au développement des ressources humaines, au développement des infrastructures et au partage des connaissances en Afrique.

La collaboration entre le Japon et l'Afrique dans le domaine de la pêche devrait permettre de moderniser la pêche à petite échelle, de promouvoir une pêche et une aquaculture adaptatives et résistantes au changement climatique, de maintenir et d'accroître la valeur ajoutée grâce à l'amélioration de la transformation, de la manipulation et de la distribution des produits après la capture. En outre, la recherche et l'investissement conjoints dans la surveillance des ressources et les pratiques de gestion basées sur l'écosystème amélioreront la durabilité et la rentabilité de l'industrie de la pêche. La coopération du Japon pour réaliser une économie bleue durable, résiliente et inclusive et pour améliorer la sécurité alimentaire est cohérente avec les priorités de développement des pays africains. Le Japon peut ainsi contribuer activement au développement durable à long terme, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens de subsistance en Afrique.

Sur la base de ces discussions, le groupe d'experts de haut niveau a rassemblé ses conclusions dans une série de recommandations, qui ont été discutées avec les présidents des missions diplomatiques africaines à Tokyo et ailleurs.

Les recommandations seront discutées lors de la réunion des sages du partenariat Japon-Afrique qui se tiendra à Hakone du 22 au 24 juillet 2025, en engageant des personnes ayant une expérience de chefs d'État africains ou de dirigeants d'institutions régionales à discuter des moyens pour mettre en œuvre efficacement les recommandations qui seront présentées lors d'un symposium international spécial le 25 juillet dans la salle de conférence internationale de la Fondation Sasakawa pour la paix, à Tokyo. Les résultats du symposium seront présentés lors d'un symposium international spécial qui se tiendra le 25 juillet au Sasakawa Peace Foundation International Conference Hall à Tokyo. Les résultats de ces discussions seront partagés avec les chefs d'État et de gouvernement participants lors d'un événement parallèle organisé en marge de la 9e TICAD à Yokohama en août 2025, dans le but de renforcer la coopération avec les pays africains.

Nous espérons que cette proposition permettra d'approfondir le partenariat entre le Japon et l'Afrique pour dynamiser et améliorer l'efficacité du processus de la TICAD à l'avenir.

**Atsushi Sunami**

Président de la Fondation  
Sasakawa pour la paix,  
Fondation Sasakawa pour la paix

**Yohei Sasakawa**

Président honoraire  
Fondation Nippon

# Vers la promotion du développement durable en Afrique :

## Renforcer le partenariat Japon-Afrique et améliorer l'efficacité du processus de la TICAD

### Résumé des recommandations

#### Approche politique globale

##### 1 Libérer le potentiel de l'Afrique et créer ensemble une croissance durable

En identifiant les questions prioritaires dans les pays africains et en utilisant au maximum les capacités technologiques, l'expérience et les ressources humaines du Japon, promouvoir une économie bleue durable et renforcer la sécurité alimentaire, y compris l'amélioration de la production agricole et de la distribution alimentaire. Etre pionnier de la création de nouvelles coopérations entre l'Afrique et le Japon en réalisant le potentiel de l'Afrique en termes de ressources et de ressources humaines.

##### 2 Encourager la création de sociétés inclusives et réactives

Il est essentiel de promouvoir la durabilité et l'inclusion pour relever des défis complexes tels que le changement climatique, la disparité économique ainsi que la vulnérabilité sociale, et, d'encourager l'amélioration des moyens de subsistance tout comme la participation sociale de toutes les personnes résilientes et capables. Le Japon utilisera ses connaissances dans les domaines environnemental, économique et social, et collaborera avec les pays africains et les organisations régionales pour promouvoir la création d'une société durable et résiliente dans laquelle personne n'est laissé pour compte.

#### Renforcement du système de mise en œuvre et du cadre institutionnel

##### 3 Renforcer le système de promotion des échanges entre le Japon et l'Afrique grâce à la coopération des secteurs public et privé

Sur la base du cadre de coopération intergouvernementale de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), les entreprises privées, les organisations, les universités, les instituts de recherche, les gouvernements locaux, les ONG et d'autres entités diverses, travailleront ensemble pour développer les relations de coopération avec l'Afrique. Renforcer le cadre «tout Japon» d'engagement avec l'Afrique en élargissant les possibilités d'échange et les mécanismes de renforcement de la coopération en vue de la réalisation du développement durable au Japon et en Afrique.

##### 4 Institutionnaliser un forum pour un dialogue politique à plusieurs niveaux et approfondir la collaboration

Tout en utilisant le dialogue accumulé entre les dirigeants japonais et africains, institutionnaliser un cadre pour la politique et le dialogue et renforcer la collaboration des parties prenantes pour la promotion du développement durable, en impliquant des chefs d'État expérimentés, des chercheurs, des ONG, des entreprises ainsi que des organisations internationales et régionales. De cette manière, nous visons à formuler et à mettre en œuvre des politiques par le biais d'un dialogue plus multilatéral et inclusif, à promouvoir des solutions aux problèmes et des initiatives pour promouvoir la paix, les sociétés durables et la prospérité en Afrique d'une manière qui intègre les voix et les perspectives du peuple africain.

**5****Développer un système d'investissement pour encourager les entrepreneurs et les start-ups (création de nouvelles entreprises)**

Soutenir le développement de nouveaux projets et d'initiatives innovantes par les jeunes et les entrepreneurs à travers l'établissement et l'expansion de fonds d'investissement d'impact, etc. Collaborer avec la JICA et la Banque africaine de développement pour promouvoir des projets et des modèles d'entreprise qui permettent à la fois de résoudre des problèmes sociaux et d'être rentables, créant ainsi des emplois et des revenus.

**6****Élaborer un programme de renforcement des capacités pour accélérer le développement pratique des ressources humaines et la mise en œuvre sociale**

Afin d'obtenir des résultats concrets dans les domaines de l'économie bleue durable, de l'agriculture et du développement régional, il est essentiel de former la prochaine génération de dirigeants viables possédant des connaissances pluridisciplinaires et des compétences pratiques dans ce domaine, de promouvoir le développement des ressources humaines et des dirigeants ainsi que des programmes de formation à cette fin. Dans le cadre de la promotion de l'aide à l'Afrique, outre la coopération bilatérale entre le Japon et l'Afrique et la coopération par l'intermédiaire des organisations régionales africaines, nous envisagerons également l'utilisation d'un cadre de coopération triangulaire impliquant des pays asiatiques et d'autres organisations internationales.

**7****Visualiser les réalisations et les résultats et diffuser l'information de manière stratégique afin d'élargir le cercle de la co-création**

Accumuler et partager des informations sur les résultats chiffrés et les études de cas de l'aide et de la coopération avec l'Afrique. Visualiser les succès et les impacts en chiffres et en histoires pour promouvoir le dialogue et la collaboration avec les décideurs politiques et la société civile. Grâce au suivi et à l'évaluation continus des résultats du projet, accroître l'efficacité de la collaboration et diffuser stratégiquement les informations afin d'encourager une plus grande participation des parties prenantes.



# Vers la promotion du développement durable en Afrique :

## Renforcer le partenariat Japon-Afrique et améliorer l'efficacité du processus de la TICAD

### Recommandations

#### Approche politique intégrée

#### 1 Libérer le potentiel de l'Afrique et créer ensemble une croissance durable

- La richesse de la diversité et des ressources de l'Afrique recèle un immense potentiel. Nous cherchons à réaliser ce potentiel par l'innovation, le renforcement institutionnel, le développement des capacités, un financement efficace, la protection de l'environnement et la durabilité à long terme, pour que ce potentiel puisse être exploité de manière optimale.
- Pour répondre à la croissance rapide de la population, à l'industrialisation, aux risques socio-économiques et à l'évolution de la demande en ressources, nous utiliserons les statistiques et la science des données pour promouvoir une formulation et une mise en œuvre réalistes des politiques, renforcer la coopération régionale et les partenariats internationaux.
- Tout en identifiant les problèmes prioritaires de l'Afrique, le Japon intégrera ses capacités technologiques, l'expérience, l'expertise et les ressources humaines pour résoudre les problèmes et promouvoir les initiatives, fournir un soutien et des partenariats efficaces dans des domaines tels que la promotion d'une économie bleue durable, l'amélioration de la production agricole, l'optimisation de la distribution alimentaire, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la gestion des ressources en eau, la promotion de jeunes leaders pragmatiques, des partenariats seront développés.
- Pour éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), la mise en œuvre complète de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA) permettra d'améliorer la gestion durable des pêches et l'environnement de la sécurité maritime en renforçant la surveillance maritime et l'utilisation de données satellitaires.
- Promouvoir la gestion durable des écosystèmes côtiers, marins et intérieurs afin d'améliorer la sécurité alimentaire, de préserver la biodiversité et d'améliorer l'adaptabilité au changement climatique.

#### 2 Encourager la création d'une société inclusive et réactive

- Faire progresser le développement durable en Afrique en promouvant des mesures visant à renforcer la durabilité et l'inclusion dans divers domaines, notamment la conservation et la gestion durable des ressources, le développement des infrastructures, la conservation des écosystèmes, l'amélioration de la qualité de vie tout en renforçant la coopération entre les systèmes d'information.
- Dans les régions, y compris les îles et les zones côtières, qui présentent des vulnérabilités multiples, dont des aspects socio-économiques tels que l'environnement et les disparités dues à divers facteurs, tels que le réchauffement climatique, l'éloignement géographique, il s'agira de collaborer avec des partenaires extérieurs et de prendre des mesures stratégiques pour résoudre ces questions complexes et promouvoir l'amélioration des moyens de subsistance et l'engagement sociale des communautés locales. Il s'agira également de promouvoir la résilience des communautés locales et le développement de sociétés où personne n'est laissé pour compte par la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration de la durabilité.
- Faire progresser les approches innovantes en matière de production alimentaire dans les écosystèmes terrestres, côtiers et marins afin de répondre à la demande croissante et contribuer aux règles supplémentaires pour la conservation de la biodiversité.

## Renforcer le système de mise en œuvre et le cadre institutionnel

3

### Renforcer le système de promotion des échanges entre le Japon et l'Afrique par le biais de partenariats public-privé

- Sur la base du cadre de coopération intergouvernementale de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), les entreprises privées, les organisations, les universités, universités, instituts de recherche, gouvernements locaux, ONG et autres acteurs divers travailleront ensemble pour développer les relations de coopération avec l'Afrique.
- Renforcer le cadre «tout Japon» pour l'engagement avec l'Afrique en élargissant les opportunités d'échange et les mécanismes de renforcement de la coopération en vue de la réalisation du développement durable au Japon et en Afrique.
- Institutionnaliser un forum économique pour la coopération entre les secteurs public et privé en Afrique et au Japon, établir un cadre pour le gouvernement, les entreprises et la société civile pour participer à des projets communs et promouvoir des activités de rapprochement et de collaboration.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication qui tienne compte des caractéristiques culturelles et économiques, et renforcer la diffusion d'informations sur les activités du partenariat afin de promouvoir la compréhension du public et de renforcer la confiance mutuelle.
- Promouvoir des approches innovantes et le renforcement des capacités en matière de gestion des ressources halieutiques, de pêche, d'aquaculture et d'agriculture durables en tirant parti de l'expertise du Japon pour contribuer à l'amélioration de l'économie bleue, de la sécurité alimentaire et de l'environnement en Afrique.

4

### Institutionnaliser un forum de dialogue politique à plusieurs niveaux et approfondir la collaboration

- Tout en tirant parti du dialogue accumulé entre les dirigeants africains et japonais, institutionnaliser un cadre de dialogue politique et de collaboration renforcée entre les parties prenantes pour la promotion du développement durable avec la participation de chefs d'État expérimentés, chercheurs, ONG, entreprises, organisations internationales et régionales, etc.
- Organiser des réunions régulières d'hommes et de femmes sages africains avec la participation de chefs d'État, de hauts fonctionnaires d'organisations régionales et autres afin de promouvoir un dialogue multilatérale et inclusif. Tout en partageant les résultats de ces dialogues, nous recherchons des politiques innovantes et progressistes tout en évaluant leur efficacité, et nous les appliquons à la résolution des défis actuels ainsi qu'à la formation et à la mise en œuvre de politiques à moyen et à long terme.
- En promouvant une politique de dialogue, nous visons à formuler et à mettre en œuvre des politiques par le biais d'un dialogue multilatéral et inclusif, et à promouvoir des solutions et des initiatives pour promouvoir la paix, des sociétés durables (stalbes ?) et la prospérité en Afrique en intégrant les voix et les points de vue des populations africaines.
- Promouvoir activement des partenariats efficaces en utilisant divers cadres, notamment des cadres bilatéraux, sous-régionaux et à l'échelle de l'Afrique, y compris la coopération Sud-Sud et les cadres de coopération trilatérale.
- Parallèlement à l'institutionnalisation de mécanismes de dialogue impliquant le gouvernement, le secteur privé, les universités et la société civile, concevoir conjointement des projets de partenariat Japon-Afrique et promouvoir leur mise en œuvre.

**5****Développer un système d'investissement pour encourager les entrepreneurs et les start-up (construire (créer ?) de nouveaux projets)**

- En collaboration avec la Banque africaine de développement et les autres institutions concernées, créer et développer des fonds d'investissement à impact qui contribuent à des résultats socio-économiques et environnementaux à long terme et créer un mécanisme de partenariat public-privé (financement mixte) pour soutenir le développement durable.
- En plaçant le développement de nouveaux projets, d'initiatives innovantes et de projets qui contribuent à résoudre des problèmes sociaux par les jeunes et les entrepreneurs comme l'un des objectifs clés, promouvoir l'investissement et le démarrage (construction de nouveaux projets) par l'intermédiaire de l'Impact Investment Fund (le Fonds d'investissement à impact social).
- Promouvoir la coopération avec la JICA, la Banque africaine de développement et d'autres organisations et, sur la base de l'expérience des projets existants et des précédents, promouvoir la diffusion de projets et de modèles d'entreprise qui à la fois résolvent des problèmes sociaux et sont rentables, conduisant à la création de nouvelles entreprises.
- Partager les connaissances, l'expérience et les atouts du Japon dans la promotion de l'esprit d'entreprise et des startups (construction de nouveaux projets) qui résolvent les problèmes sociaux.

**6****Développer un programme de renforcement des capacités pour accélérer le développement des ressources humaines et la mise en œuvre sociale**

- Pour obtenir des résultats concrets dans les domaines de l'économie bleue durable, de l'agriculture et du développement régional, il faut former la prochaine génération de leaders pragmatiques dotés de connaissances intersectorielles et de compétences pratiques sur le terrain.
- Afin de former des leaders pragmatiques capables de mener à bien des projets, nous collaborerons avec diverses organisations et experts d'universités, d'instituts de recherche, de gouvernements et du secteur privé pour formuler et développer les ressources humaines et le leadership dans des programmes de formations interdisciplinaires, transversaux intégrant des exemples pratiques.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme de développement des ressources humaines et du leadership, ses principaux objectifs du programme seront l'autonomisation des jeunes et des femmes et le déploiement des acteurs dans les organisations communautaires locales, etc. pour former des entrepreneurs et des acteurs à même de mettre en œuvre une économie bleue durable en Afrique.

**7****Visualiser et communiquer stratégiquement les réalisations et les résultats afin d'élargir le cercle de la cocréation**

- Accumuler et partager les informations sur les chiffres et les études de cas des réalisations de l'Afrique en matière de soutien et de collaboration.
- Introduire et améliorer un système de suivi et d'évaluation des projets continus à l'aide d'indicateurs et d'étalonnage pour suivre les progrès et les résultats ; améliorer le partage d'information et la transparence concernant l'efficacité du soutien, et améliorer l'efficacité et l'efficience des projets de collaboration.
- Visualiser les réussites et les influences sous forme de valeurs numériques et d'histoires, promouvoir le dialogue et la collaboration entre les décideurs politiques et la société civile, et diffuser stratégiquement les informations afin d'encourager la participation.

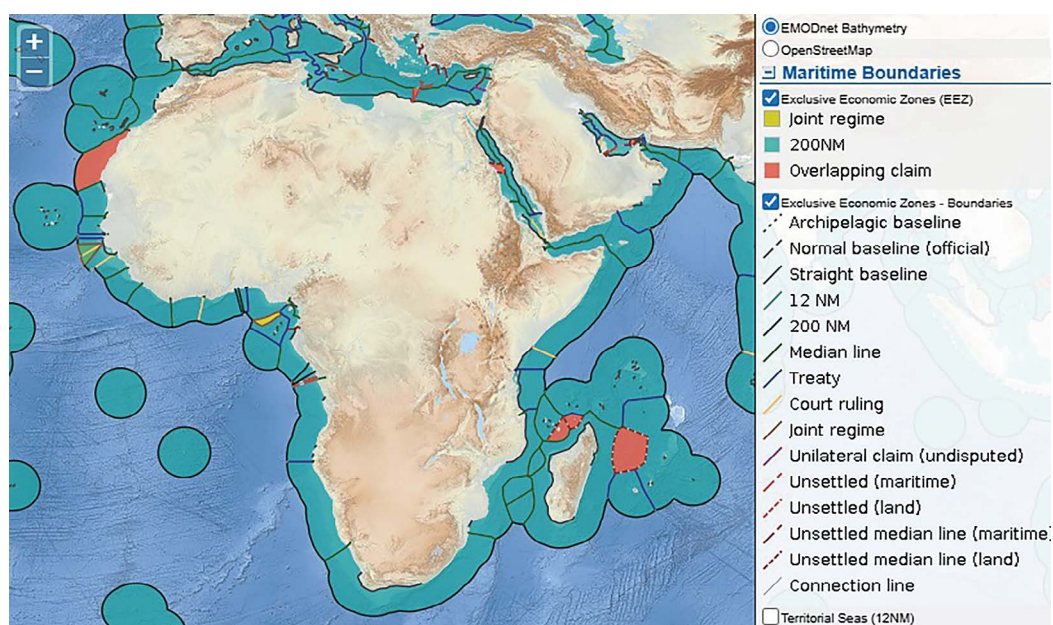
## Contexte et justification

### Contexte politique

Les activités économiques liées aux océans jouent un rôle essentiel dans le développement durable et la réduction de la pauvreté. L'économie bleue englobe la pêche et l'aquaculture, le transport maritime, le tourisme, les énergies renouvelables, l'extraction de minéraux et de combustibles fossiles, le carbone bleu (par exemple, les mangroves, les herbiers marins, les estrans) et la conservation de la biodiversité marine. L'harmonisation de la croissance économique, de l'inclusion sociale et des moyens de subsistance avec la durabilité environnementale des zones marines et côtières est le principal défi de l'économie bleue. Les gouvernements, les organisations internationales, les instituts de recherche et les ONG encouragent activement la conservation et l'utilisation durable des ressources marines afin de mettre en œuvre ces règles supplémentaires.

L'économie bleue est un domaine politique important en Afrique, mais les défis sont nombreux, bien que des progrès soient réalisés dans le renforcement des politiques et des systèmes de mise en œuvre. Les régions côtières et maritimes de l'Afrique disposent d'un vaste espace maritime composé d'eaux territoriales et de zones économiques exclusives (ZEE), avec des côtes d'une longueur totale de plus de 30 000 km, et présentent donc un potentiel élevé pour l'économie bleue (Figure 1).<sup>1</sup> Outre la surface de la mer, les zones côtières et les eaux saumâtres, la pêche continentale et l'aquaculture sont également des industries importantes mises en avant comme sources d'approvisionnement alimentaire et de revenus, soulignant l'importance de développer une économie bleue durable dans un sens plus large qui comprend la liquidation des ressources biologiques aquatiques, y compris les eaux intérieures ainsi que la surface de la mer. En 2018, la Conférence sur l'économie bleue durable qui s'est tenue au Kenya a mis l'accent sur le renforcement des efforts dans les domaines du transport maritime, du tourisme, de l'énergie, de la pêche, du changement climatique et de la gestion des déchets.<sup>2</sup> L'Union africaine (UA) a adopté la Stratégie pour l'économie bleue en Afrique en 2019, positionnant la promotion de l'économie bleue comme un pilier important de ses mesures visant à promouvoir le développement durable, et elle progresse dans sa mise en œuvre.<sup>3,4</sup> L'économie bleue a créé environ 300 milliards de dollars d'impact économique et 49 millions d'emplois en Afrique, qui devraient passer à environ 400 milliards de dollars et 57 millions d'emplois en 2030, et à environ 600 milliards de dollars et 70 millions d'emplois en 2063.

Les règles supplémentaires (Supplementary Rules) devraient atteindre respectivement, environ 400 milliards de dollars et 57 millions d'emplois en 2030, et environ 600 milliards de dollars et 78 millions d'emplois en 2063.<sup>5</sup>



Région marine (2025)

Figure 1 : Pays africains et ZEE

Par ailleurs, la mise en œuvre des politiques relatives à l'économie bleue varie d'un pays à l'autre. Si l'on prend l'exemple de l'Afrique australe, le Mozambique affiche une tendance à la croissance, tandis que l'Afrique du Sud, l'Angola et la Namibie affichent des tendances à la stagnation ou au déclin. Plus précisément, les captures en Afrique du Sud et en Namibie sont restées stables, tandis que celles de l'Angola et du Mozambique ont augmenté. La Namibie est le principal exportateur de produits de la pêche, tandis que l'Afrique du Sud et le Mozambique sont des importateurs nets. L'Afrique du Sud a désigné plus de 15 % de ses eaux comme zones protégées, alors que d'autres pays ont été lents à progresser en matière de mesures de protection. Le tourisme est en plein essor en Afrique du Sud, en Namibie et au Mozambique, à l'exception de l'Angola. La production d'énergie reste tributaire des combustibles fossiles et le développement des sources d'énergie renouvelables n'en est qu'à ses débuts. Ces circonstances suggèrent que, bien que des progrès aient été réalisés dans l'économie bleue en Afrique australe, la poursuite de la recherche et le développement des ressources humaines sont des questions urgentes.

La finance bleue se développe rapidement dans les domaines de l'action contre le changement climatique et du financement de la conservation, suscitant l'intérêt des investisseurs et des institutions financières. Cela permettra d'accélérer le financement de la protection des écosystèmes marins, de l'assainissement de l'eau et de la promotion d'une économie bleue durable. Les obligations bleues et d'autres instruments financiers sont utilisés dans des domaines tels que la protection du milieu marin, la gestion des ressources en eau, la réduction de la pollution marine, le transport maritime durable, l'écotourisme, les énergies renouvelables en mer et l'aquaculture. Les Seychelles, le Japon, l'Indonésie, les Fidji, les Philippines, la Thaïlande et les Maldives, soutenus par la Banque asiatique de développement (BAD) et la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale, sont des exemples de réussite notables. Les Seychelles ont émis une obligation bleue en 2015 et, en 2020, elles bénéficieront d'une garantie de la dette de la Banque mondiale et d'un prêt à faible taux d'intérêt du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin de promouvoir la conservation marine.<sup>6</sup> La SFI a également joué un rôle déterminant dans la promotion du développement de l'économie bleue en Afrique.

La promotion de l'économie bleue en Afrique s'accélère grâce à la coordination des politiques et à la coopération financière de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement et de plusieurs institutions sous-régionales. Actuellement, 38 États côtiers et insulaires sur 54 pays africains ont adopté l'économie bleue, dans des conditions géographiques et socio-économiques diverses. Outre les institutions régionales africaines, cinq institutions sous-régionales favorisent la coordination et la coopération des politiques.

## **Économie bleue durable et gestion du milieu marin en Afrique**

La population africaine devrait atteindre environ 1,7 milliard d'habitants d'ici 2030 et plus de 2,5 milliards d'ici 2050, soit un quart de la population mondiale.<sup>7,8</sup> Entre 2013 et 2023, la population africaine a augmenté d'environ 320 millions de personnes, ce qui représente un taux de croissance de 28,1 % au cours de la dernière décennie.<sup>9</sup> Les captures en mer dans toute l'Afrique sont en augmentation, avec plusieurs schémas de croissance, de stabilisation et de déclin des captures par pays (Figure 2). La croissance démographique a considérablement augmenté la demande de nourriture, principalement de protéines, et a exacerbé la surpêche dans les zones côtières. C'est pourquoi les appels à la création d'aires marines protégées (AMP) se sont multipliés. L'état de la désignation des AMP dans les zones économiques exclusives (ZEE) des pays africains est très variable. Aux Seychelles, 32,8 % des eaux sont désignées comme AMP, suivies par le Gabon (28,8 %), le Soudan (16,1 %) et l'Afrique du Sud (15,5 %).<sup>10</sup> Le Mozambique, en revanche, n'en a que 2,1 %, tandis que l'île Maurice et le Cap-Vert ont de très petites superficies (50 kilomètres carrés et 5 kilomètres carrés, respectivement), mais des pourcentages presque nuls. En outre, l'efficacité limitée des mesures de protection dans les AMP désignées a conduit les gouvernements à s'interroger sur leur statut réel. Une comparaison de la taille des eaux sous juridiction nationale et des aires marines protégées, ainsi que de la quantité de poissons capturés, montre que l'Afrique du Sud dispose d'une vaste zone d'aires marines protégées, tandis que les Seychelles ont une vaste zone d'eaux et maintiennent une quantité raisonnable de poissons capturés (Figure 3).

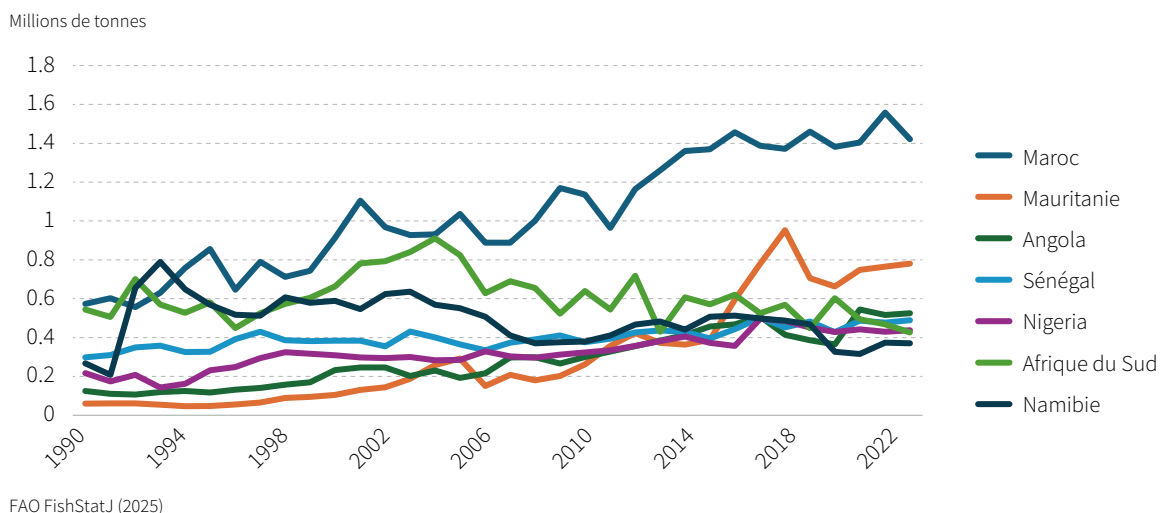
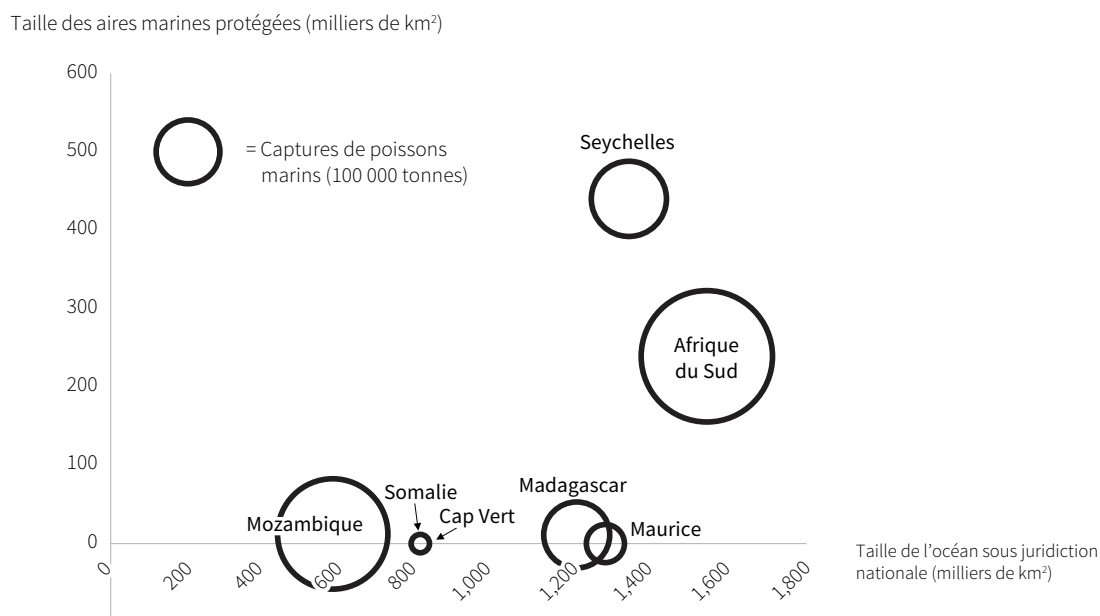


Figure 2 : Captures et tendances pour les sept premiers pays africains (1990–2023)



Note : Le Cabo Verde et la Somalie ont des chiffres similaires et leurs cercles se chevauchent. Développé par l'auteur sur la base des données de Fishstat et Protected Planet (2025).

Figure 3 : Juridictions nationales, aires marines protégées et captures des sept premiers pays dans les eaux africaines

### Tourisme en Afrique

La pandémie de COVID-19 a gravement affecté le tourisme maritime en Afrique du Sud, en particulier le tourisme de croisière et le tourisme côtier, ainsi que les industries connexes. L'interdiction des arrivées de bateaux de croisière et la réduction des opérations portuaires ont entraîné une baisse significative du nombre de touristes et ont eu un impact important sur les communautés côtières qui dépendent du tourisme. La fermeture des services portuaires non essentiels après le blocage initial a également entravé la reprise de l'industrie. Aujourd'hui, la reprise reste lente en raison des problèmes de sécurité, des obstacles réglementaires et de l'insuffisance de soutien gouvernemental. Même après l'assouplissement des restrictions, l'industrie du tourisme n'a pas été en mesure de retrouver les niveaux d'avant la pandémie, ce qui s'explique par la baisse de confiance des touristes et des voyages internationaux.

## Pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) en Afrique

Malgré une activité de pêche active au large des côtes ouest et est de l'Afrique, les agences chargées de l'application du droit maritime ont du mal à suivre les navires de pêche. Les données satellitaires sur les opérations des navires de pêche au large des côtes de l'Afrique australe et dans le golfe de Guinée indiquent que les navires de pêche opérant dans la zone côtière, dont on pense qu'il s'agit principalement de navires des États côtiers, ainsi qu'un grand nombre de navires, opèrent en haute mer en dehors des limites de la ZEE (Figures 4 et 5). De nombreux navires opérant en haute mer sont immatriculés dans des pays pratiquant la pêche pélagique. Cette situation a suscité des inquiétudes concernant la pêche INN dans les eaux territoriales et les ZEE des pays africains. Des questions telles que l'amélioration de la coordination avec les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et les organismes de réglementation compétents ont notamment été identifiées.

L'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA), entré en vigueur en 2016, vise à éradiquer la pêche illégale en limitant strictement l'accès au port pour les navires impliqués dans la pêche illégale. Certains pays d'Afrique australe, dont l'Afrique du Sud, le Mozambique, la Namibie et l'Angola, sont signataires du PSMA, mais beaucoup ne le sont pas, ce qui limite la réponse régionale. De nombreux pays ne disposent pas des ressources, de la technologie et de la volonté politique nécessaires pour surveiller les pêcheries à l'aide de technologies telles que l'imagerie satellitaire et les systèmes d'identification automatique (AIS).

On a observé que le réchauffement de la planète augmentait la température de l'eau de mer dans le monde entier, et l'on s'inquiète des effets de cette augmentation de la température de l'eau de mer sur les écosystèmes côtiers et marins, les habitats des poissons et les voies de migration (Figure 6). Dans certaines zones océaniques, on craint que les espèces de poissons migrent ou que la composition des espèces de poissons ne change. Il a également été signalé que dans certaines zones, la température de l'eau de mer diminue en raison de l'augmentation de l'énergie éolienne, et il est nécessaire de comprendre le rôle de l'énergie éolienne dans l'écosystème.

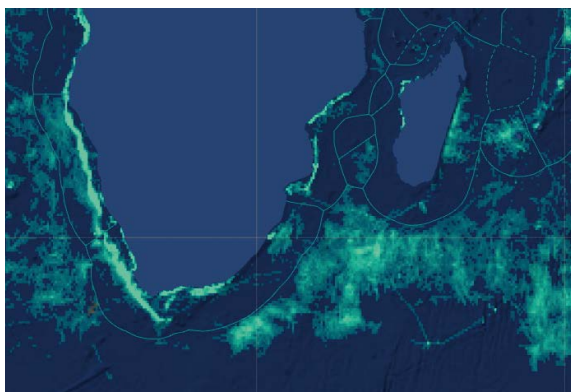


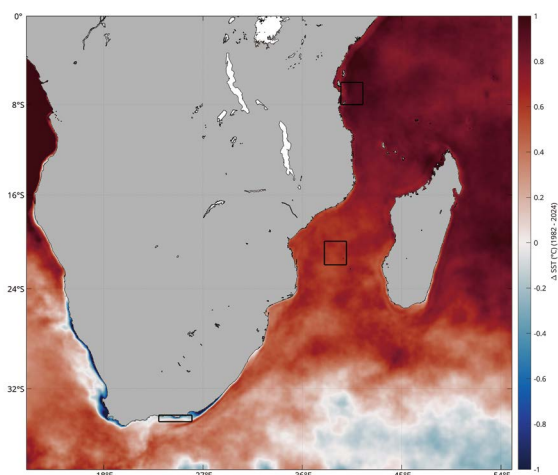
Figure 4 : Opérations de la flotte de pêche en Afrique australe et dans l'océan Indien occidental (juillet 2025)

Compilé par l'auteur à partir de Global Fishing Watch



Figure 5 : Opérations de la flotte de pêche dans le Golfe de Guinée (juillet 2025)

Préparé par l'auteur à partir de Global Fishing Watch



Robert, M. (2025)

Figure 6 : Anomalies de TSM en Afrique australe et dans l'Océan Indien occidental en mai 2025  
Anomalies SST en mai 2025  
(par rapport à la moyenne 1982–2024)

Les effets d'une telle baisse de la température de l'eau de mer sont multiples. Les diminutions des prises de poissons et les réductions de la taille des poissons capturés sont également signalées comme étant causées par des augmentations de la température de l'eau de mer et des changements.

Dans l'environnement marin, les influences anthropiques telles que la surpêche, la pollution de l'eau de mer et la réduction des habitats biologiques en raison du développement des zones côtières sont aussi une des causes de la diminution des captures et de la taille des poissons. Il est nécessaire de rechercher et de mettre en œuvre des contre-mesures, des mesures d'adaptation au changement climatique, etc. tout en gardant un œil sur ces différents facteurs.

### Perspective politique globale et à vue d'oiseau

Afin de promouvoir une économie bleue durable, il est nécessaire d'adopter une approche globale en combinant plusieurs politiques d'un point de vue général, telles que la gestion durable de la pêche, l'élimination de la surpêche et de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), la prévention de la dégradation de l'environnement marin, la restauration des écosystèmes marins, l'amélioration de la qualité de l'eau de mer, les mesures de lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité marine (Figure 7).

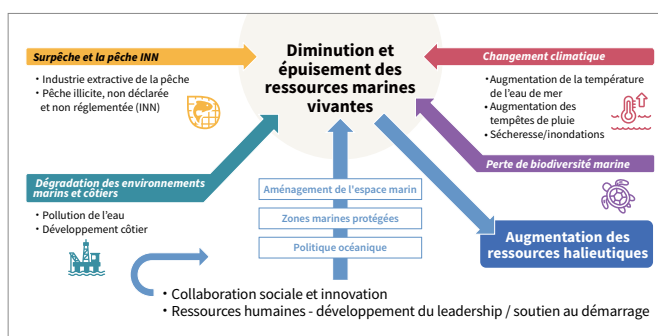


Figure 7 : Changements de l'environnement marin et leurs impacts

### Cadre institutionnel de la coopération régionale et sous-régionale en Afrique

Créée en 2002, l'Union africaine (UA) est responsable de la coordination des politiques entre 55 pays, y compris les cinq sous-régions d'Afrique centrale, orientale, septentrionale, méridionale et occidentale. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), lancé en 2001 et réorganisé en 2018 en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), se concentre sur le renforcement des capacités et le développement durable.

### Rôle de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et des organisations sous-régionales

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et d'autres institutions clés soutiennent le développement durable par des initiatives de coopération dans des domaines spécifiques. Au niveau sous-régional, des organisations telles que l'Union du Maghreb arabe (UMA), l'Organisation intergouvernementale de développement (IGAD), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) encouragent la coopération au sein de leurs régions respectives, et certains pays sont membres de plusieurs organisations sous-régionales.

### Promotion de l'économie bleue en Afrique et coopération avec le Japon et la communauté internationale

L'Afrique du Sud peut se targuer d'avoir une économie importante par rapport aux autres pays côtiers du continent africain et de servir de plaque tournante pour les transports dans la région de l'Afrique australe. Le Mozambique et la Namibie jouent également un rôle important dans la promotion de la sécurité maritime, de la gestion des ressources halieutiques et des énergies renouvelables dans la région. Lors de sa visite en Égypte, au Ghana, au Kenya et au Mozambique en avril et mai 2023, le Premier ministre de l'époque, Fumio Kishida, a décrit le Mozambique comme «une plaque tournante portuaire importante pour le renforcement de la connectivité dans la région libre et ouverte de l'Indo-Pacifique et pour la promotion de la croissance dans le pays et dans la région environnante». La Namibie est située sur la côte atlantique de la région sud-africaine et est connue pour ses riches zones de pêche où le courant froid de Benguela rencontre le courant chaud de l'Angola.

En 2018, le gouvernement norvégien a mis en place le Groupe de haut niveau sur l'économie bleue durable, qui comprend le Kenya, le Ghana et la Namibie. De 2018 à 2023, le groupe a travaillé sur des questions essentielles à la

promotion d'une économie bleue durable, notamment la pêche, la conservation marine et la pêche INN. Le Groupe a accumulé des connaissances sur un large éventail de questions, notamment la pêche, les produits de la mer, la conservation marine et l'éradication de la pêche INN, et a fourni des informations, des recommandations politiques et un dialogue politique pour promouvoir la planification et la mise en œuvre des politiques, ainsi que la collaboration internationale entre les dirigeants et les décideurs politiques. À l'avenir, ces connaissances devraient être partagées avec d'autres pays afin de contribuer à la promotion d'une économie bleue durable dans toute l'Afrique.

### Soutien à la formulation et à la mise en œuvre de politiques fondées sur un cadre des systèmes socio-écologiques

Afin de promouvoir une économie bleue durable, il est important de prendre en compte les aspects écologiques et biologiques tels que les ressources halieutiques, les herbiers marins et les lits d'algues, les récifs coralliens et les mangroves, les aspects liés au système terrestre tels que le changement climatique, ainsi que les aspects socio-économiques tels que les captures de poissons et les revenus. La formulation et la mise en œuvre des politiques doivent être encouragées dans un cadre qui englobe les aspects socio-économiques, ainsi que les aspects politiques tels que la politique marine, la politique de la pêche et les plans d'action (Figure 8).

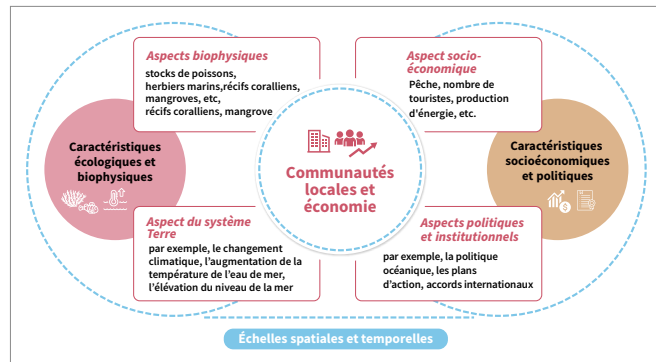


Figure 8 : Cadre du système socio-écologique

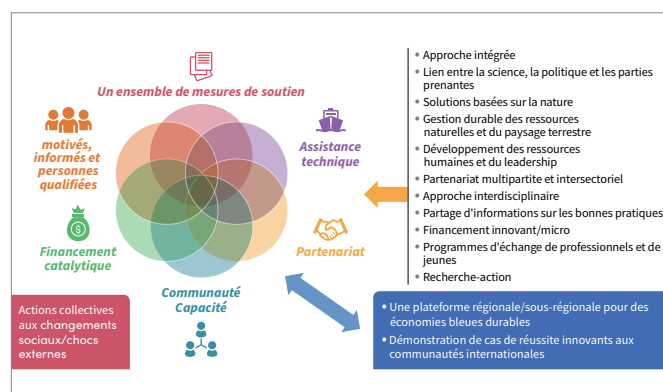


Figure 9 : Facteurs favorables à une pêche durable et adaptative durable et adaptative

### Éléments pour parvenir à une pêche durable et adaptative

Pour parvenir à une pêche et à des industries de la pêche durables, diverses mesures doivent être mises en œuvre dans le cadre d'une combinaison complexe et globale, ce qui nécessite une assistance technique, un financement et un développement des ressources humaines (Figure 9). Diverses initiatives telles que la collaboration sociale intersectorielle, la promotion de politiques fondées sur la science et la recherche empirique peuvent être envisagées à cette fin.

### Diversité des parties prenantes / collaboration intersectorielle et multi-types pour une économie bleue durable

La promotion de l'économie bleue met l'accent sur la diversité des parties prenantes, les partenariats intersectoriels et la collaboration sociale. Il est également important de créer des avantages communs et des effets de synergie, et d'optimiser la contradiction entre les deux. Comme indiqué précédemment, ces éléments politiques doivent être. La planification et la

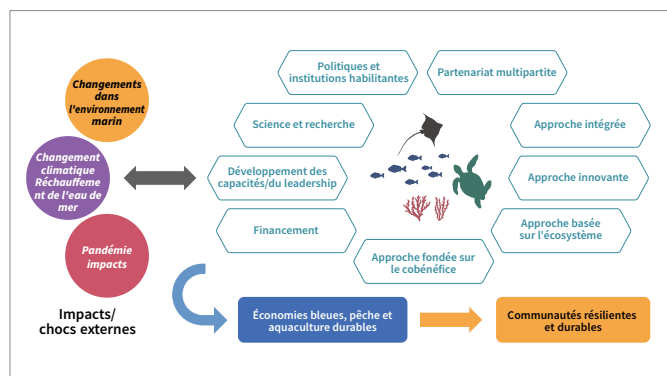


Figure 10 : Partenariat multi-acteurs/trans-sectoriel pour des économies bleues durables

mise en œuvre doivent être efficaces compte tenu de facteurs tels que l'évolution du milieu marin, le changement climatique, l'augmentation de la température de l'eau de mer et les événements géopolitiques (Figure 10).

### Développement de ressources humaines et de leaders interdisciplinaires et pragmatiques et mise en place de modèles politiques et commerciaux

La mise en œuvre efficace de telles initiatives nécessite des individus et des leaders pragmatiques dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour développer et mener à bien des projets et des modèles d'entreprise. Les étudiants et les jeunes qui se sont spécialisés dans l'écologie ou la biologie et qui souhaitent s'engager dans des projets d'économie bleue durable devront acquérir diverses connaissances, notamment sur les cadres juridiques et institutionnels, le financement et la mobilisation des ressources, la gestion de projets et les opérations organisationnelles. De même, les étudiants et les jeunes qui ont une formation en sciences sociales doivent également acquérir des connaissances en biologie, en écologie et en sciences du système terrestre, car elles sont essentielles pour faire progresser une économie bleue durable (Figure 11).

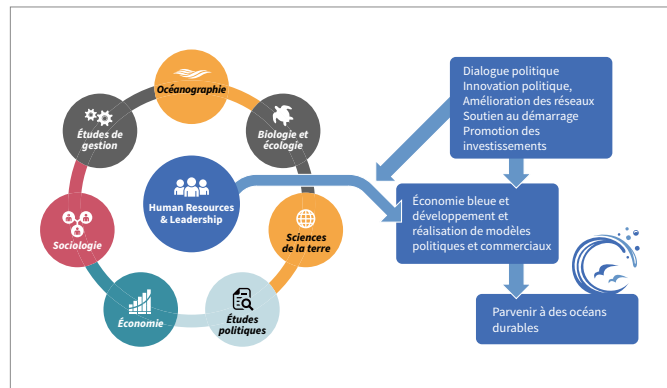


Figure 11 : Développement interdisciplinaire et pratique des ressources humaines/du leadership et mise en œuvre de modèles politiques et commerciaux

Les programmes de développement du leadership qui permettent l'acquisition à court terme de connaissances et de compétences pratiques, interdisciplinaires et intersectorielles sont de plus en plus considérés comme des outils précieux pour la promotion d'économies bleues durables ainsi que pour le renforcement des capacités sociales et la promotion de la collaboration internationale également nécessaires pour les soutenir.

### Perspectives d'avenir

La conservation et l'utilisation durable des ressources marines est une question politique urgente en Afrique. Les gouvernements régionaux doivent adopter une approche globale pour lutter contre la pêche illégale, d'autant plus que l'on s'attend à ce que l'utilisation des ressources augmente avec la croissance démographique et le développement économique. Outre le renforcement de la surveillance des zones protégées, il est également important d'aborder les aspects sociaux par la réduction de la pauvreté, la création de revenus alternatifs, le soutien à l'éducation et les initiatives de pêche durable. L'analyse politique et la recherche doivent s'adapter à l'évolution des conditions, et les gouvernements doivent s'efforcer de mettre en place des institutions et de renforcer les capacités sociales afin de promouvoir une économie bleue durable. Outre les institutions régionales africaines telles que l'Union africaine et la Banque africaine de développement, il sera utile de promouvoir une économie bleue durable en Afrique par le biais de partenariats qui s'appuient sur le cadre de diverses institutions sous-régionales (Figure 12). En plus de la coopération bilatérale, le Japon et l'Afrique devraient développer des partenariats pour promouvoir une économie bleue durable et améliorer la sécurité alimentaire en utilisant ces cadres institutionnels régionaux et sous-régionaux.

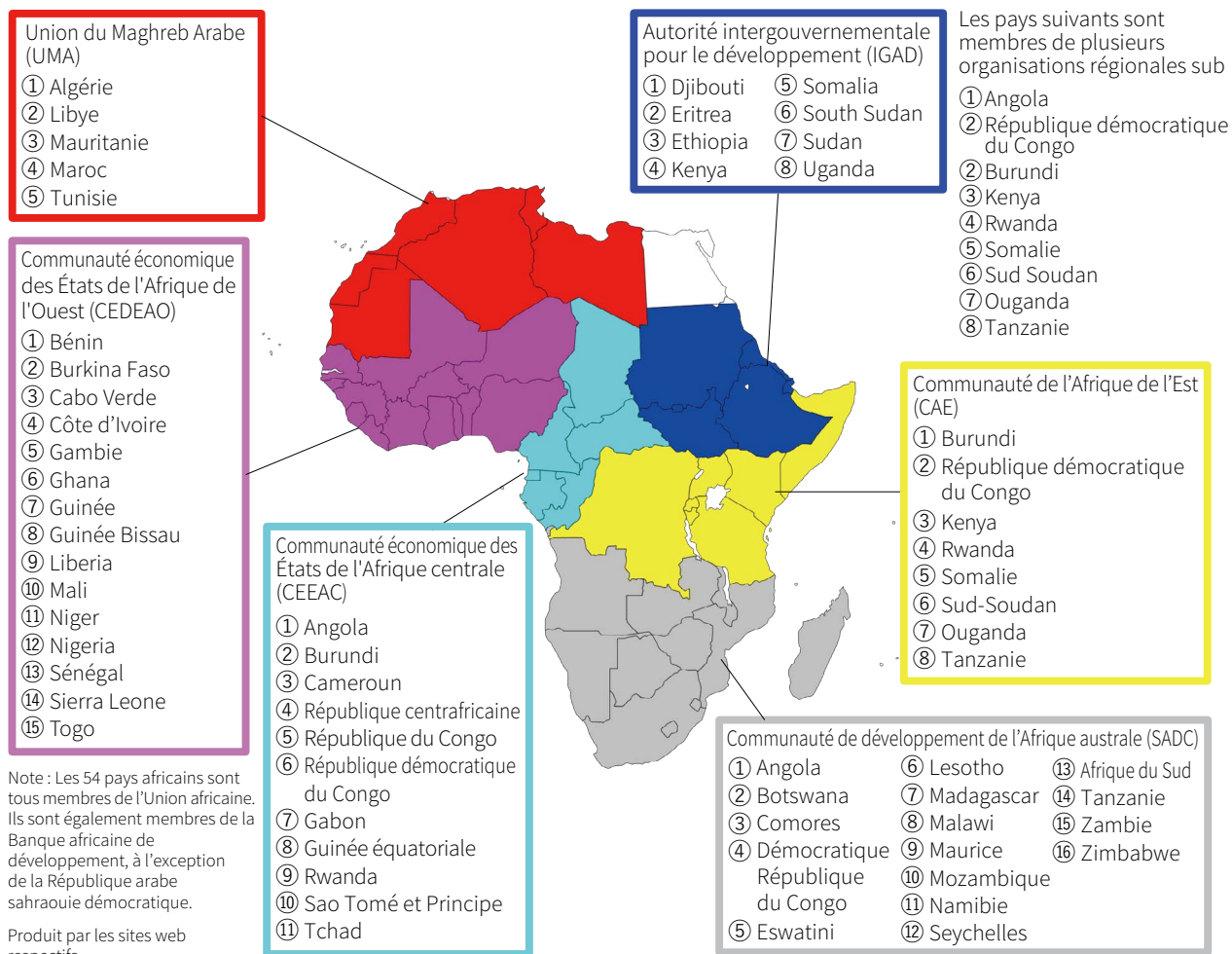


Figure 12 : Organisations sous-régionales en Afrique

1. UNESCO-COI (2022) Une nouvelle feuille de route définit neuf actions prioritaires pour la mise en œuvre de la Décennie des océans en Afrique. [https://oceandecade.org/news/new-roadmap-sets-out-nine-priority-actions-for-the-implementation-of-the-ocean-decade-in-africa/?utm\\_source=chatgpt.com](https://oceandecade.org/news/new-roadmap-sets-out-nine-priority-actions-for-the-implementation-of-the-ocean-decade-in-africa/?utm_source=chatgpt.com).
2. The Government of Kenya (2018) Report on the Global Sustainable Blue Economy Conference, 26 - 28 November 2018. <https://kenyaforimo.kma.go.ke/wp-content/uploads/2019/11/SBEC-FINAL-REPORT-8-DECEMBER-2018-rev-2-1-2-PDF2-3-compressed.pdf>.
3. Union africaine (2019) Stratégie pour l'économie bleue en Afrique. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/au228027.pdf>.
4. Kobayashi, M. (2024) Tirer parti de l'économie bleue pour le développement durable. In : Chakrabarty, M. et Neer, L. eds. After the Great Fall -Revival and Restoration in Africa. Observer Research Foundation, pp. 133-146.
5. Banque mondiale (2022) Blue economy in Africa : a synthesis <https://www.worldbank.org/en/topic/environment/brief/blue-economy-for-resilient-africa-program>.
6. Banque mondiale (2018) Seychelles launches World's First Sovereign Blue Bond. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2018/10/29/seychelles-launches-worlds-first-sovereign-blue-bond>.
7. Nations unies (2024) Perspectives de la population mondiale 2024 : Résumé des résultats.
8. Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (2025) Alors que la population africaine franchit la barre des 1,5 milliard d'habitants, lafenêtre démographique s'ouvre ; obtenir le dividende nécessite plus de temps et d'efforts. <https://www.uneca.org/stories/%28blog%29-as-africa%E2%80%99s-population-crosses-1.5-billion%2C-the-demographic-window-is-opening-getting#%3A-%3Atext%3DAfrica%20has%20been%20at%20the%2C1%20in%2011%20in%201960>.
9. Commission économique pour l'Afrique, Africa's Statistics, <https://ecastats.uneca.org/data/>.
10. Protected Planet, «Protected Area», 2024, <https://www.protectedplanet.net/en/thematic-areas/wdpa?tab=WDPA>.

## Réunion d'experts de haut niveau sur la Conférence pour le développement de l'Afrique

1ère réunion – 23 août 2024

Fondation Sasakawa pour la paix

### Points forts des résultats des discussions

En préparation de la 9e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) qui se tiendra à Yokohama en août prochain et coïncidant avec la réunion ministérielle prévue les 24 et 25 août 2024, une réunion d'experts de haut niveau a été organisée. Cette réunion a rassemblé des parties prenantes impliquées dans le développement de l'Afrique et la coopération Japon-Afrique pour engager des discussions. L'objectif était d'explorer les moyens d'améliorer l'efficacité de la TICAD et de promouvoir une collaboration significative entre le Japon et l'Afrique, d'examiner les réalisations passées, d'envisager les développements futurs et de compiler des propositions stratégiques à soumettre au gouvernement du Japon (au gouvernement japonais ?). Les principaux points abordés ont été les suivants :

- La TICAD a initialement attiré l'attention de la communauté internationale en tant qu'initiative unique menée par le Japon, avec la participation de nations africaines. Toutefois, étant donné que des initiatives similaires ont été lancées par la Chine, l'UE, la Corée du Sud et les pays arabes, il est nécessaire que le Japon réaffirme la spécificité et le rôle de chef de file de son approche à l'égard de l'Afrique.
- Si des stratégies larges et inclusives sont importantes, il est tout aussi crucial d'éviter les discussions vagues ou trop générales. **L'accent doit être mis sur l'identification de domaines de coopération concrets**, en particulier à la lumière des défis actuels de l'Afrique tels que la croissance démographique, l'insécurité alimentaire et le chômage des jeunes. L'approfondissement de la collaboration dans des secteurs à fort impact est considéré comme une approche complémentaire efficace.
- **La sécurité alimentaire** reste une question cruciale pour l'Afrique. La pêche et l'aquaculture durables sont des domaines dans lesquels le Japon excelle et peut offrir un soutien unique, faisant de **l'économie bleue** un pilier essentiel de la coopération entre le Japon et l'Afrique. Dans le domaine de l'agriculture, la **production locale d'engrais** pour améliorer la fertilité des sols est considérée comme précieuse. D'autres domaines prometteurs sont la **gestion des ressources en eau, les soins de santé, la formation technique pour la fabrication (par exemple, le système japonais KOSEN), le développement des ressources humaines et l'investissement**. Ces efforts devraient contribuer de manière significative à l'emploi des jeunes, qui est essentiel pour un développement stable dans les régions africaines.
- Au-delà de la coopération bilatérale entre le Japon et les nations africaines, des cadres tels que la coopération Sud-Sud, impliquant l'ANASE et l'Inde, également considérés comme efficaces.
- Il est important de renforcer le dialogue intergouvernemental. Parallèlement, la promotion de la participation d'entreprises et d'organisations privées est utile pour une collaboration plus concrète avec l'Afrique. Inviter des chefs d'entreprise africains et faciliter la **mise en relation d'affaires avec des entreprises japonaises** est considéré comme bénéfique. La collaboration avec des **groupes d'entrepreneurs africains** et la collecte d'informations auprès d'acteurs et d'experts africains sont également utiles.
- Pour engager un dialogue constructif avec les dirigeants africains influents, il est souhaitable d'organiser des **réunions de personnalités éminentes** qui permettent des discussions approfondies et franches. Bien qu'un conseil similaire ait été lancé précédemment, il n'a eu lieu qu'une seule fois et n'a pas été reconduit.
- Il est utile de recueillir des informations auprès des **ambassadeurs africains au Japon**, des universitaires africains et des **experts et acteurs japonais** impliqués dans les affaires, l'économie et la politique en Afrique. Les observations des **bureaux de la JICA en Afrique**, ainsi que des experts et entrepreneurs locaux, peuvent contribuer à renforcer la coopération entre le Japon et l'Afrique.
- La collecte d'informations par le biais de **conférences régionales africaines, du G20** et d'autres forums connexes est également bénéfique.
- Lors de la TICAD, la **mise en place de stands d'exposition** pour présenter les initiatives des entrepreneurs africains aux Japonais. Les audiences sont considérées comme une approche valable.

\* TICAD Vous trouverez ci-joint un résumé des résultats des discussions de la réunion d'experts de haut niveau. Le résumé des résultats a été compilé par la Fondation Sasakawa pour la paix, le secrétariat, avec des points clés jugés importants.

## Réunion d'experts de haut niveau sur la Conférence sur le développement de l'Afrique

2e réunion—4 octobre 2024

Fondation Sasakawa pour la paix

### Résumé des résultats des discussions

Dans le cadre de la préparation de la 9e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) prévue en août prochain, la deuxième réunion des experts de haut niveau a été convoquée pour donner un élan à la conférence. Les principaux points de discussion ont été les suivants :

- **La toile de fond de la coopération internationale autour de l'Afrique subit des changements importants.** En septembre 2024, l'Indonésie a accueilli le deuxième forum Indonésie-Afrique (du 1er au 3 septembre à Bali) et la Chine a organisé le sommet du forum de coopération Chine-Afrique (le 2 septembre à Pékin), annonçant tous deux de nouvelles initiatives de coopération économique avec l'Afrique. Les BRICS devraient s'étendre au-delà de leurs cinq membres initiaux, avec l'arrivée de nouveaux membres et de pays partenaires tels que la Malaisie.
- À l'occasion de la 9e TICAD en 2025, l'Indonésie prévoit également d'accueillir une conférence internationale marquant le 70e anniversaire de la conférence de Bandung. Dans le même temps, les pays africains exigent le retrait des troupes françaises et des réparations de la part du gouvernement français pour l'oppression de l'époque coloniale. Alors que l'influence du Sud, y compris des BRICS, ne cesse de croître, il est essentiel **que la TICAD démontre clairement ses caractéristiques uniques** à la lumière de ces changements géopolitiques.
- Lors de la réunion ministérielle de la TICAD qui s'est tenue en août, les discussions se sont concentrées sur les solutions tournées vers l'avenir, les jeunes et les femmes, la connectivité et les plateformes de connaissances. Un communiqué commun a été adopté et des attentes ont été exprimées quant à la poursuite des efforts visant à **renforcer les relations entre le Japon et l'Afrique**, notamment par le biais d'investissements privés. La collecte d'informations sur l'application potentielle d'outils tels que l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM) a également été jugée utile.
- L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) met en œuvre des **projets de grande envergure** en Afrique, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, dans des secteurs tels que l'industrie, les infrastructures, la promotion du commerce, les soins de santé, l'éducation, l'agriculture, l'énergie, la paix et la stabilité, l'esprit d'entreprise et le développement des ressources humaines. **Des initiatives de soutien aux entrepreneurs** telles que NINJA (Next Innovation with Japan) ont été présentées comme des efforts prometteurs susceptibles d'être étendus.
- L'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO) a établi des bureaux dans neuf pays africains pour soutenir la promotion des relations économiques entre le Japon et l'Afrique. L'échelle économique de l'Afrique est désormais comparable à celle de l'Asie. La JETRO soutient également la création d'opportunités d'échanges économiques par le biais de J-Bridge, une plateforme pour le **développement de startups et de nouvelles entreprises**, en mettant l'accent sur les **marchés prometteurs** et **le potentiel de l'hydrogène**. Un forum d'investissement est prévu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en décembre.
- Pour renforcer la coopération entre le Japon et l'Afrique, il est important d'affiner la **manière dont les partenariats sont présentés et dont les messages sont communiqués**. Il est essentiel de comprendre les **besoins de l'Afrique** et de souligner les contributions uniques du Japon. Il est particulièrement important de **répondre aux préoccupations de la population croissante des jeunes Africains**, qui perdent de plus en plus espoir. Les initiatives qui favorisent la **création d'emplois** et de **revenus** répondent aux besoins de nombreuses personnes.
- La coopération entre le Japon et l'Afrique dans le domaine de l'économie bleue reste relativement peu développée. La démonstration des atouts du Japon dans ce domaine est précieuse. L'utilisation de travailleurs africains comme membres d'équipage sur les navires de pêche peut contribuer à la création d'emplois et à la génération de revenus. La pêche continentale et l'aquaculture sont également importantes en Afrique. Le développement d'un cadre pour l'économie bleue qui englobe à la fois les eaux marines et les eaux intérieures permettrait de répondre aux divers besoins de l'Afrique.

## Réunion d'experts de haut niveau sur la Conférence sur le développement de l'Afrique

3e réunion – 17 décembre 2024  
Fondation Sasakawa pour la paix

### Points forts des résultats des discussions

En préparation de la 9e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) prévue en août 2025, la troisième réunion des experts de haut niveau a été convoquée pour renforcer la dynamique. Les principaux points de discussion ont été les suivants :

- Il est essentiel de **promouvoir l'investissement et le développement des entreprises en Afrique dans une perspective à moyen et long terme, y compris le développement des ressources humaines**. L'amélioration des connaissances et des compétences dans le domaine agricole permet non seulement d'accroître la productivité, mais aussi de garantir l'emploi et le revenu des travailleurs, ce qui accroît l'efficacité des projets et profite aux investisseurs, aux travailleurs et aux économies locales. Dans le secteur de la pêche, dans certains pays et régions, la culture de la consommation de poisson et la pêche en tant que moyen de subsistance ne sont pas encore très répandues. Par conséquent, la **gestion des ressources est nécessaire pour empêcher l'exploitation ou la pêche excessive** par les nations pratiquant la pêche lointaine. Dans l'aquaculture, **la durabilité des aliments pour animaux** est une question clé. Les farines de poisson importées sont chères et l'on craint que la surpêche des petits poissons n'entraîne une diminution des stocks de poissons. Obtenir des aliments pour animaux abordables et durables est un défi. Il est souhaitable d'**établir un cycle de développement des ressources humaines et de renforcement des capacités**, dans lequel les jeunes viennent au Japon pour se former à l'agriculture et à la pêche et retournent ensuite dans leur pays d'origine pour contribuer aux entreprises.
- Alors que le commerce et les investissements avec l'Afrique sont en constante augmentation, il arrive que les investissements japonais soient retardés en raison d'une évaluation prudente des risques. Dans une économie mondialisée, **le risque de l'inaction - ne pas s'engager** dans des échanges économiques avec l'Afrique - doit également être pris en compte. Bien que la présence des entreprises japonaises en Afrique soit relativement limitée, elles ont acquis une solide expérience. À mesure que la structure économique et les marchés africains évoluent, il est important d'établir progressivement la **présence du Japon dans les chaînes de valeur africaines**, y compris dans le domaine des marchés publics. Dans ce contexte, **l'engagement auprès de la jeune génération** est crucial.
- La collaboration avec l'Afrique devrait être fondée sur la **co-création, en élaborant des programmes qui reflètent les besoins et les réalités de l'Afrique**. Le Japon a fait ses preuves dans des domaines tels que la sécurité humaine, l'amélioration de la productivité grâce à des pratiques de gestion «Kaizen», et l'autonomisation et la promotion de l'horticulture à petite échelle (SHEP : Smallholder Horticulture Empowerment & Promotion). Dans le secteur de la pêche, la **coopération dans des domaines tels que l'empoisonnement, l'aquaculture et la culture alimentaire - où le Japon possède des atouts - est** considérée comme précieuse.
- Des changements politiques se produisent en Afrique, notamment des changements de régime et une baisse du soutien aux partis au pouvoir. Ces changements ont souvent pour origine les difficultés économiques et le chômage. Dans ce contexte, la coopération du Japon avec l'Afrique dans des domaines tels que la création d'emplois et la sécurité alimentaire revêt une grande importance. **Sur la base des développements en Afrique et du paysage mondial, on s'attend à ce qu'une coopération efficace entre le Japon et l'Afrique** soit davantage promue.
- Compte tenu de l'importance stratégique de l'Afrique pour le Japon, il est nécessaire d'approfondir les discussions sur des questions clés spécifiques. L'établissement **d'opportunités d'échanges réguliers - où des dirigeants africains, des experts et des représentants de groupes de réflexion visitent le Japon ou sont visités chaque** année - démontrerait l'engagement proactif et soutenu du Japon envers l'Afrique, tant au niveau national qu'international.

## Réunion d'experts de haut niveau sur la Conférence sur le développement de l'Afrique

4ème réunion – 27 janvier 2025 Fondation  
Fondation Sasakawa pour la paix

### Points forts des résultats des discussions

En préparation de la 9e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) prévue en août 2025, la quatrième réunion des experts de haut niveau a été convoquée pour donner une impulsion. Les principaux points de discussion ont été les suivants :

- Lorsque l'on fait des affaires en Afrique, il est essentiel non seulement de construire un modèle qui génère des profits, mais aussi d'**améliorer** simultanément **les moyens de subsistance des résidents locaux**. Il est essentiel **d'établir des communautés saines**, d'améliorer l'accès aux écoles, aux cliniques et aux installations sanitaires, et de créer des environnements de vie et de travail sûrs et sécurisés.
- Il est important de veiller à ce que le passage de l'aide à l'investissement s'accompagne d'un contenu. Pour promouvoir l'investissement en Afrique, le développement institutionnel, le dialogue politique et le partage d'informations doivent être favorisés. **La création de fonds d'impact en collaboration avec des institutions telles que la Banque africaine de développement** pour générer des avantages socio-économiques - tels que l'amélioration des moyens de subsistance, l'augmentation des revenus et la création d'emplois - est considérée comme efficace.
- Le développement des ressources humaines est un élément clé. **Offrir des possibilités d'apprentissage**, d'éducation et de formation pour les jeunes, que ce soit au Japon ou localement, par le biais d'**échanges de personnel**, est essentiel pour encourager les talents.
- Des modèles d'entreprise visant à résoudre des problèmes sociaux ont été régulièrement élaborés et mis en œuvre. **Le cadre de la TICAD a facilité le dialogue et les échanges entre les chefs d'État et les dirigeants du secteur privé**, contribuant ainsi au lancement et à l'expansion de diverses initiatives.
- Outre la fourniture de données quantitatives et qualitatives sur le soutien, les investissements et les résultats de la **coopération, la compilation et le partage de recueils de bonnes pratiques constituent une approche utile pour développer la collaboration entre le Japon et l'Afrique**.
- Les projets et les modèles commerciaux qui répondent aux besoins et aux priorités des pays en développement, tels que la distribution optimale de vaccins contre le paludisme, les modèles commerciaux respectueux de l'environnement et le renforcement des capacités, ont été régulièrement mis en œuvre en coopération avec les gouvernements africains et les parties prenantes locales. Il est important de concevoir des initiatives qui correspondent aux besoins et aux priorités spécifiques de l'Afrique.
- Une question clé est de savoir comment promouvoir le développement des entreprises à l'échelle régionale en Afrique. Les projets doivent être **adaptés aux caractéristiques et aux tendances** des sous-régions telles que l'Afrique anglophone, l'Afrique francophone et l'Afrique de l'Ouest.
- Le Forum économique public-privé Japon-Afrique et l'Africa Business Council, créé à la suite du forum, ont servi **de cadre institutionnel pour soutenir l'entrée des entreprises japonaises sur les marchés africains**. Il est nécessaire de réfléchir à la manière de soutenir les entreprises qui explorent les opportunités commerciales en Afrique. Il serait également utile d'aider les entreprises qui ont déjà pénétré le marché indien à s'étendre en Afrique. Il est important de renforcer le soutien financier aux entreprises qui s'implantent en Afrique, et les programmes qui encouragent les entreprises à relever les défis du développement dans les pays émergents sont considérés comme efficaces.
- Le potentiel de **soutien aux startups africaines et d'application de solutions numériques** attire l'attention.
- La collaboration dans les domaines prioritaires identifiés par **les «High 5» de la Banque africaine de développement** - à savoir l'énergie, la production alimentaire, le renforcement industriel, l'intégration régionale et l'amélioration des moyens de subsistance - est considérée comme précieuse.

---

<sup>i</sup> Membres du Groupe d'experts de haut niveau sur la TICAD  
(Titres au moment des réunions, sans les titres honorifiques)

Yohei Sasakawa	Président de la Nippon Foundation
Mitsuya Araki	Conseiller de l'International Development Journal Co.
Masato Kitanaka	Président de l'association Sasakawa Africa
Atsushi Sunami	Président de la Fondation Sasakawa pour la paix

Experts et acteurs ayant apporté leur contribution lors des réunions  
(Titres à la date des réunions ; les titres honorifiques ont été omis)

Naoki Ando	Vice-président principal, Agence japonaise de coopération internationale (JICA)
Mutsuo Iwai	Président du conseil d'administration, Japan Tobacco Inc. (ancien président du conseil d'administration de l'équipe chargée du projet Afrique, Japan Association of Corporate Executives)
Shinichiro Otsuka	Directeur des opérations pour la division Afrique, Toyota Tsusho Corporation (Assistant du PDG, pôle I/O Afrique)
Osamu Kasai	Directeur du bureau de représentation extérieure pour l'Asie, Banque africaine de développement
Ken Shibusawa	PDG de Shibusawa & Company, Inc. et président du comité "Global South and Africa", Keizai Doyukai (Association japonaise des cadres d'entreprise)
Keiichi Shirato	Professeur, Collège des relations internationales, Université Ritsumeikan
Takako Tsujisaka	Directeur général adjoint pour la politique commerciale internationale, ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie, Commerce et de l'Industrie
Susumu Tsubaki	Associé représentant, AAIC
Kazuya Nakajo	Vice-président exécutif, Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO)
Toshihiko Horiuchi	Ministre adjoint et directeur général du département des affaires africaines, Bureau des affaires africaines et du Moyen-Orient, ministère des affaires étrangères
Yoichi Mine	Directeur exécutif de l'Institut de recherche Ogata Sadako de la JICA pour la paix et le développement